

L'Afrique

**Christian Bardot, Julien Favre, Bruno Jégou, Frank Paris,
Amandine Toutou**

ISBN : 978-2-7440-7347-2

Chapitre 6 – Les systèmes productifs

Fiche 1 - Les quatre problèmes posés par la persistance d'agricultures commerciales en Afrique noire

- Les cours de ces denrées, qui s'établissent dans les Bourses commerciales du Nord – Londres pour le café robusta, New York pour l'arabica... – ont une forte volatilité. Celle-ci affecte les pays dépendants de ces exportations : le café représente par exemple 54 % des recettes d'exportations de l'Éthiopie et fait vivre un habitant sur cinq ; on imagine les conséquences quand le cours du café tombe de 1,2 dollar la livre en 1996, à moins de 0,5 en janvier 2002 (les producteurs vendent alors à perte).
- La signature d'accords préférentiels type Yaoundé (1963) ou ses successeurs (aujourd'hui Lomé IV, prorogé depuis 2000) n'a pas protégé l'Afrique noire de la concurrence mondiale – principalement Malaisie, Indonésie, Brésil pour les produits tropicaux – si bien qu'aujourd'hui, elle n'est leader que pour le cacao, pour lequel elle a détrôné l'Amérique du Sud, et la vanille. L'investissement a en effet été insuffisant et ces plantations, parfois de type familial (30 % des producteurs de cacao au Ghana), ont des rendements inférieurs aux concurrents.
- La rémunération du producteur est déconnectée du prix de vente au consommateur, et la répercussion des baisses du cours mondial affecte d'abord le producteur quand les caisses de compensation n'existent pas – ce qui ne vaut pas qu'en Afrique : les agriculteurs français connaissent aussi cela. Pour parer à ce problème, la filière du commerce équitable se développe, mais elle a pris du retard par rapport aux autres continents : ainsi, en France, seuls 3 % des produits labellisés commerce équitable viennent d'Afrique.
- Les aires de production ne reçoivent qu'une partie des plus-values engendrées par la filière, puisque les industries de transformation sont souvent implantées à l'étranger.

Fiche 2 - Capitaux étrangers et exploitation du sous-sol

Prenons l'exemple en RDC de la Gécamines (Général des carrières et des mines), entreprise issue de la nationalisation en 1966 de l'UMHK (Union minière du haut Katanga) et qui opère dans l'extraction du cuivre, du cobalt, du zinc, du nickel et de l'uranium. Possédée à 100 % par l'État, elle n'exploite cependant pas toujours pleinement les mines : en effet, la période de troubles et de guerres en RDC a désorganisé la production minière ; la rédaction d'un nouveau Code minier en 2003 a profité aux capitaux étrangers, notamment à la société française SOFRECO (société de conseil et d'ingénierie) qui a obtenu un contrat de gestion pour relancer l'entreprise et moderniser ses usines (trois fonderies, un laminoir...). Mais la transformation n'est pas au cœur des stratégies : les investissements les plus massifs visent à favoriser l'acheminement des minerais vers les ports exportateurs de Durban ou de Dar es-Salaam. Ainsi la société chinoise CREC a-t-elle obtenu le marché de construction d'une autoroute à quatre voies reliant Lubumbashi à la Zambie, énorme chantier ; vingt-neuf concessions ou procédés industriels (traitement des terrils, par exemple) sont aujourd'hui partagés avec des entreprises étrangères qui apportent les technologies, les savoir-faire, les capitaux et les filières de commercialisation : c'est le cas pour la mine de Tenke Fugurume (cuivre et cobalt), dont l'exploitation est partagée avec la Tenke Mining Corporation, consortium international dans lequel on trouve notamment la FTN américaine Freeport, un des leaders mondiaux de la production d'or et de cuivre.

Fiche 3 - Les cinq défis du textile africain

- Moderniser les infrastructures (énergie électrique plus fiable et moins chère) et l'outil de travail : il faut normalement un ouvrier pour contrôler dix à douze machines à tisser, quand le ratio se monte à un pour deux ou trois en Afrique à cause de l'obsolescence du matériel et leurs pannes récurrentes. Le gouvernement kenyan a par exemple supprimé toutes les taxes sur l'importation de machines-outils pour encourager le renouvellement du parc.
- Valoriser le savoir-faire et notamment protéger la création en déposant des brevets (ce qui n'est pas systématiquement fait pour des raisons de coût) pour se prémunir de la contrefaçon.
- Trouver des investisseurs plus soucieux d'un développement à moyen ou long terme.
- Mieux « vendre » la production africaine sur le marché intérieur et mondial, en jouant sur la corde marketing de l'authentique et du local (l'entreprise CICAM au Cameroun crée par exemple des collections régionales de pagne, pour capter toute la dimension identitaire du vêtement).
- Mieux utiliser la production locale de fibre naturelle. Le coton africain offre en effet des qualités indéniables : sa fibre est fine et elle supporte mieux les traitements chimiques.

Fiche 5 - Les télécommunications en Afrique subsaharienne

a. Les réseaux et leurs logiques

Les réseaux non filaires (radio ou satellitaire) sont moins chers à créer et à entretenir et ont une couverture spatiale plus large que le filaire. Ils contribuent ainsi au désenclavement rural et à une démocratisation sociale de l'accès aux NTIC.

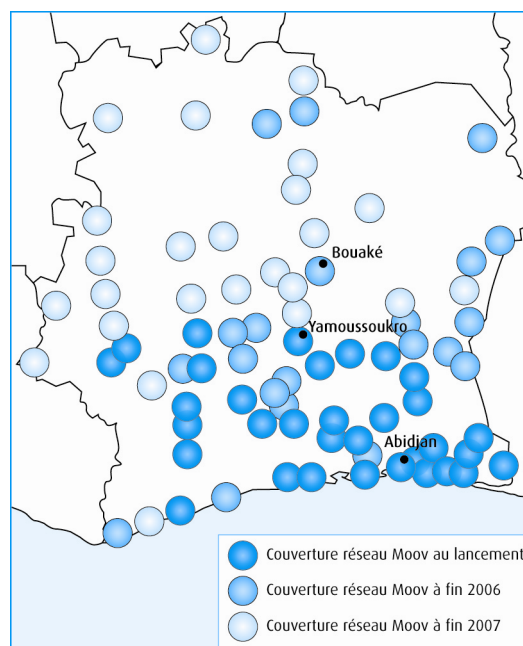
Les acteurs sont multiples. L'État a bien sûr joué un rôle majeur pour connecter le territoire national aux grandes boucles du réseau mondial (câbles sous-marins, couverture satellite) et structurer le réseau interne, profitant notamment des grands événements. Ainsi, à l'occasion de la Coupe d'Afrique des nations au Mali en 2002, le gouvernement a installé des antennes relais dans l'ensemble des villes hébergeant la compétition pour faciliter le travail des journalistes sportifs. Mais l'État a parfois freiné le développement du réseau pour des raisons politiques : dans les régions mal contrôlées, l'existence de télécommunications bénéficie aux mouvements de rébellion, facilite la coordination de leurs mouvements et leur propagande.

La nécessité d'une couverture panafricaine a quant à elle contribué au dialogue continental, aboutissant à la création en 1992 de la RASCOM (Organisation Régionale Africaine de la Communication par Satellite), structure intergouvernementale à vocation commerciale chargée de doter l'Afrique d'une couverture satellite adaptée. Cet organisme compte en 2008 quarante-cinq pays membres et possède son propre satellite de communication lancé en 2007 par Ariane Espace. Un deuxième satellite doit être mis sur orbite en 2010.

Les firmes privées sont mobilisées avant tout sur les réseaux urbains ; certaines ONG jouent aussi un rôle, dans le cadre de projets de développement local.

Au total, la couverture spatiale reste inachevée, à toutes les échelles.

Figure 2 - Le réseau non filaire MOOV en Côte d'Ivoire : un système intra-urbain



Les réseaux de télécommunications recouvrent essentiellement les aires urbaines. « L'arrière-pays », les marges sont peu intégrés.

b. Communications et sociétés

Les télécommunications permettent d'entretenir le lien social entre urbains temporaires ou définitifs et ruraux, entre Africains d'Afrique et Africains de l'Europe ou d'ailleurs. Elles sont à la fois le moyen le plus fiable de transmettre l'information (bien plus efficace que les services postaux locaux) et une manière d'entretenir la culture de l'oralité, si importante en Afrique.

Mais l'utilité est également économique : l'usage du portable s'est ainsi répandu chez les pêcheurs du golfe de Guinée pour connaître le cours des prix et annoncer les prises. Des sociétés web/GSM se sont spécialisées dans la fourniture d'informations destinées à ces acteurs économiques, telle Manobi au Sénégal. La création de sites web permet à des artisans d'exporter leurs productions, de trouver des clients, notamment auprès des commerces de produits africains tenus par les émigrés. Du côté des consommateurs, le téléphone portable est un moyen de paiement apprécié dans une région où l'infrastructure bancaire est réduite. Au Kenya, l'opérateur mobile Safaricom a ainsi inauguré son service de paiement Mpesa en juin 2007 ; en novembre 2008, trois millions de clients sont abonnés.

Sur le plan de l'emploi, à côté de ses effets indirects bénéfiques, la filière offre des emplois directs dans les sociétés de fournisseurs d'accès et d'opérateurs (antennes régionales, sièges sociaux, magasins de vente officiels) et fournit une myriade d'emplois dans le secteur tertiaire (cybercafés, par exemple) et de revenus au secteur informel comme ces *umbrella people*, terme nigérian qui désigne une personne monnayant l'usage de son portable par un tiers.

Fiche 6 - Le développement du tourisme en Afrique subsaharienne : obstacles et résistances

Le développement du tourisme culturel et de découverte type safari se heurte à plusieurs résistances : la résistance des tour-opérateurs spécialisés qui n'entrent pas dans la philosophie de la massification, afin de ne pas dénaturer l'offre. Mais aussi la résistance des populations locales, qui craignent le regard néocolonial. Il faut en outre souligner la faible demande touristique en la matière, les désagréments du voyage décourageant de nombreux touristes occidentaux (commodités, alimentation, conditions d'hébergement, conditions climatiques). Enfin, ce type de tourisme peut faire craindre des risques de sanctuarisation et de muséification pour correspondre aux attentes tant touristiques qu'écologiques, figeant des territoires dans une image de jardin primitif au détriment des dynamiques territoriales. C'est tout le problème des classifications et des labels (soixante-dix-huit sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco, par exemple), qui sont utiles pour le marketing touristique et servent à sauvegarder des sites, mais contraignent le développement local.

Le développement du tourisme de masse, à des fins touristiques et culturelles, dépend, plus généralement, d'un grand nombre de facteurs déjà évoqués : développement des infrastructures, capacité à assurer la sécurité, capacité à trouver des financements. En effet, dans ce secteur comme ailleurs, les investisseurs ne sont pas très encouragés par le climat des affaires, et l'image d'une Afrique non sûre est très répandue dans la clientèle potentielle nord-américaine ou européenne. L'indice de compétitivité de la filière tourisme établi par la Banque mondiale et le Forum économique mondial relègue ainsi le premier pays d'ASS à la quarante et unième place (il s'agit de l'île Maurice) et les quinze derniers pays de la liste mondiale sont africains. Là encore, le développement économique est conditionné par toute une série de facteurs structurels.

Autre direction à prospecter : la diversification du profil des touristes. Les touristes sont majoritairement étrangers et leur origine traduit assez fidèlement l'héritage colonial : la moitié des touristes séjournant au Sénégal sont français, par exemple. Les touristes internationaux africains sont peu nombreux, du fait des faibles revenus, et leurs déplacements à l'étranger concernent prioritairement les visites familiales aux travailleurs émigrés en Europe. Les élites africaines privilégient aussi les États-Unis ou les anciennes métropoles. Le tourisme interne, quant à lui, est difficilement mesurable : les déplacements entrent souvent dans le cadre de la mobilité familiale.